



EXPOSITION

**ENSEMBLE. PRÉSENCES
DES AFRIQUES, DES CARAÏBES
ET DE L'OCEAN INDIEN
DANS L'ARMÉE FRANÇAISE**

ENSEMBLE. PRÉSENCES DES AFRIQUES, DES CARAÏBES ET DE L'OCÉAN INDIEN DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

A l'occasion des célébrations du 100^e anniversaire de la Grande Guerre (1914-1918) et du 70^e anniversaire de la Libération (1943-1945), cette exposition retrace une aventure unique. Il y a près de deux cent cinquante ans, la marine française recrutait des matelots (les Laptots) sur les côtes du Sénégal. Au même moment, dans les Caraïbes, on intégrait des « combattants noirs » dans les unités régulières, une pratique qui se développe avec la Révolution française. Aux côtés des troupes venues du Maghreb et de celles plus lointaines de l'ex-Indochine, de Polynésie ou de Nouvelle-Calédonie, ces combattants originaires des Antilles-Guyane, de l'océan Indien et d'Afrique de l'Ouest écrivent une geste exceptionnellement riche sur le continent européen.

Ce récit est le fruit d'un long travail de recherche et d'écriture, qui a accompagné l'édition de l'ouvrage *La France noire* et fait suite aux expositions *L'Appel à l'Afrique* et *La Force noire*, mais c'est aussi la mise en lumière d'un patrimoine exceptionnel rassemblé ici pour la première fois. L'exposition s'attache à la présence de ces combattants dans l'Hexagone, elle nous parle des tirailleurs africains et malgaches, des combattants des Comores et de la Côte française des Somalis, des soldats créoles des Antilles-Guyane ou de ceux de la Réunion, des engagés kanaks de Nouvelle-Calédonie, mais aussi des combattants afro-américains qui, par deux fois, viennent combattre sur le sol de France.

Si les décolonisations marquent un tournant, le visage que nous offre aujourd'hui l'armée française est le fruit de cette longue tradition de diversité. Retracer cette histoire, faire ressurgir les mémoires, c'est tenter de déconstruire un enchevêtrement de mythes, loin des images fabriquées. C'est aussi s'attacher à ce passé commun qui existe entre la France, l'Afrique et les outre-mer, et qui participe aujourd'hui d'une mémoire commune au cœur de notre société de la diversité. Entre revalorisation des pensions militaires, commémorations régulières et mise en valeur de nombreux mémoriaux (Chasselay, Nogent-sur-Marne ou Fréjus), collections des musées ou des salles d'honneur du ministère de la Défense, transmission aux jeunes générations de combattants des décorations collectives décernées aux anciens, les mémoires se trouvent désormais célébrées au-delà des cercles militaires. Il est désormais temps de bâtir une histoire partagée, avec distance et critique, et de croiser les mémoires pour désormais « chanter » en commun nos « frères d'armes ».

LES ORIGINES

En 1688, le jeune Louis Aniaba venu de Côte d'Ivoire, arrive à la cour du roi Louis XIV. Admis comme mousquetaire, il devient le « *premier officier noir de l'armée française* » et capitaine du régiment de cavalerie en Picardie. L'exemple est exceptionnel, mais dès le XVI^e siècle, les premiers navigateurs européens abordant les côtes de l'ouest de l'Afrique, avaient déjà recruté des « *auxiliaires indigènes* ». Il n'y a pas d'organisation réelle avant 1765, lorsqu'on lève un corps permanent pour la défense de l'île de Gorée, les Laptots. Ces soldats blancs, noirs et mulâtres sont les ancêtres des tirailleurs sénégalais, unité militaire que le général Faidherbe décide de créer en 1857 avec de nombreux esclaves rachetés et des « *supplétifs* ». Cette création sera entérinée par un décret de Napoléon III. L'appellation *tirailleur sénégalais* vaut rapidement pour tous les soldats recrutés en Afrique subsaharienne. En 1884, on regroupe les deux bataillons au sein d'un régiment, dans lequel la moitié des postes de sergents et de caporaux est réservée aux « *indigènes* ».

Dans les « *vieilles colonies* » (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), l'habitude est plus au recours à des esclaves pour assurer la défense du territoire. Plusieurs ordonnances régularisent l'emploi de ces « *supplétifs* » dans les milices de « *gens de couleur* », milices dont on trouve trace dès 1703 pendant la campagne de Guadeloupe contre les Anglais. La valeur militaire des soldats libres de couleur engagés durant la guerre d'indépendance des États-Unis (chasseurs volontaires de Saint-Domingue par exemple) est saluée par La Fayette. Puis, ce sont les campagnes de la Révolution française et de l'Empire qui font émerger de véritables unités régulières, à l'image du bataillon de chasseurs africains qui devient une des composantes, en 1803, du bataillon des pionniers noirs où des personnalités comme Joseph Damingue émergent. Dans le même temps, s'imposent également les figures du général Dumas ou du célèbre chevalier de Saint-Georges. Nommé capitaine de la Garde nationale en 1790, ce dernier devient colonel à la tête de la Légion franche des Américains et du Midi créée en 1792. Si l'abolition de l'esclavage en 1848 fait de tous les habitants des « *vieilles colonies* » des citoyens, la conscription militaire pour tous n'est pas encore d'actualité, alors qu'en Afrique de l'Ouest — à l'image du parcours d'Alioune Macode Sal — la question se pose de régulariser les « *supplétifs* » dans des corps réguliers.

À LA CONQUÊTE DE L'EMPIRE... ET DE L'OPINION

Après le temps des esclaves et des abolitions, c'est par le fait militaire que la présence noire devient visible en métropole et pénètre la société française. Les turcos (troupes composées partiellement de Noirs des confins sahariens, aux côtés des Kabyles et des Arabes) qui viennent combattre les Prussiens en métropole en 1870, ont déjà défilé à plusieurs occasions dans la capitale (en 1859, 1863, 1866 et 1868). Ils ont ainsi attisé la curiosité des Français et sont devenus des héros de la littérature populaire. Le conflit avec la Prusse voit également apparaître des figures créoles blanches combattantes, faisant ainsi entrer les « vieilles colonies » dans l'allégorie militaire française. L'Exposition universelle de 1889 dynamise cette passion populaire en associant les tirailleurs sénégalais au centenaire de la Révolution française, où l'on célèbre une identité nationale fondée sur les valeurs de la République, associée à l'entreprise coloniale dont ces combattants noirs sont un des fers de lance. Ils sont, en outre, largement engagés dans la conquête outre-mer.

La campagne du Mexique (1861-1867) voit combattre sous drapeau français la première unité antillaise mise sur pied. La compagnie se distingue lors de la bataille de la Tejeria en 1862. Les tirailleurs, eux, participent aux campagnes coloniales africaines, au Soudan (1886-1891) ou au Dahomey (1893-1894). Certains marquent l'histoire coloniale, tel le sergent Malamine qui assiste Savorgnan de Brazza dans son épopée en Afrique centrale. Les contours de l'empire colonial français s'affinent. On crée le ministère des Colonies en 1894, alors que la France se lance, sous l'impulsion des groupes de pression réunionnais, dans l'expédition de Madagascar (1891-1895), s'appuyant pour cela sur les combattants d'Afrique de l'Ouest et un contingent réunionnais. La colonisation de l'île est d'ailleurs l'occasion de lever des troupes sakalaves et des Comoriens, des populations réputées guerrières de l'ouest de l'île de Madagascar. Dès 1895, l'unité de tirailleurs sakalaves devient le premier régiment de tirailleurs malgaches. En 1898, cette expansion française en Afrique, dont le cœur de la troupe était composé de combattants africains, est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré ce recul, les tirailleurs sénégalais défilent à Paris derrière le commandant Marchand en 1899 et sont acclamés par les Parisiens, s'inscrivant désormais comme des éléments familiers de la mythologie républicaine.



1857-1899

À LA CONQUÊTE DE L'EMPIRE... ET DE L'OPINION



LE GUADELOUPEÏN LOUIS-GASTON DE SONIS
Louis-Gaston de Sonis est né en 1825 en Guadeloupe. Ancien de l'École militaire de Saint-Cyr et Créole de souche surpennée, participe à l'expédition de Kabyle, puis à la campagne de la frontière tunisienne, avant de s'illustrer lors de la guerre franco-prussienne de 1870, à la tête des troupes pontificales.

Après le temps des esclaves et des abolitions, c'est par le fait militaire que la présence noire devient visible en métropole et pénètre la société française. Les turcos (troupes composées partiellement de Noirs des confins sahariens, aux côtés des Kabyles et des Arabes) qui viennent combattre les Prussiens en métropole en 1870, ont déjà défilé à plusieurs occasions dans la capitale (en 1859, 1863, 1866 et 1868). Ils ont ainsi attiré la curiosité des Français et sont devenus des héros de la littérature populaire. Le conflit avec la Prusse voit également apparaître des figures créoles blanches combattantes, faisant ainsi entrer les « vieilles colonies » dans l'allégorie militaire française. L'Exposition universelle de 1889 dynamise cette passion populaire en associant les tirailleurs sénégalais au centenaire de la Révolution française, où l'on célèbre une identité nationale fondée sur les valeurs de la République, associée à l'entreprise coloniale dont ces combattants noirs sont un des fers de lance. Ils sont, en outre, largement engagés dans la conquête outre-mer. La campagne du Mexique (1861-1867) voit combattre sous drapeau français la première unité antillaise mise sur pied. La compagnie se distingue lors de la bataille de la Tejería en 1862. Les tirailleurs, eux, participent aux campagnes coloniales africaines, au Soudan (1886-1891) ou au Dahomey (1893-1894). Certains marquent l'histoire coloniale, tel le **sergent Malamine** qui assiste Sworngan de Brazza dans son épopée en Afrique centrale. Les contours de l'empire colonial français s'affinent. On crée le ministère des Colonies en 1894, alors que la France se lance, sous l'impulsion des groupes de pression réunionnais, dans l'expédition de Madagascar (1891-1895), s'appuyant pour cela sur les combattants d'Afrique de l'Ouest et un contingent réunionnais. La colonisation de l'île est d'ailleurs l'occasion de lever des troupes sakalaves et des Comoriens, des populations réputées guerrières de l'ouest de l'île de Madagascar. Dès 1895, l'unité de tirailleurs sakalaves devient le premier régiment de tirailleurs malgaches. En 1898, cette expansion française en Afrique, dont le cœur de la troupe était composé de combattants africains, est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré ce recul, les tirailleurs sénégalais défilent à Paris derrière le commandant Marchand en 1899 et sont acclamés par les Parisiens, s'inscrivant désormais comme des éléments familiers de la mythologie républicaine.



Le monument Malamine à Brazza.



Marchand et son épouse à Fachoda.



Le retour de Fachoda.



Séré de Rivières.

Le Sénégalais Malamine Camara est recruté comme soldat avant d'accompagner l'ingénieur Florent Sworngan de Brazza pour une expédition sur le lac Tchad au Congo à partir de Libreville. Après signature d'un traité établissant les droits de la France sur le territoire du grand lac, le dernier laisse à Malamine Camara la garde du pavillon français. Pour sa vaillance et sa résistance à Stanley, la médaille militaire lui sera décernée pour services rendus à la France.

RETOUR DE FACHODA (1899)
De retour de Fachoda, le commandant Marchand défile à la tête de ses soldats le 14 juin 1899 à Longchamp, triomphalement en l'honneur de la France républicaine. Pour le général Pétreux, c'est à comble et il compare l'arrivée des généraux à leur époque à celle, cent ans plus tôt, de la France, dans toutes les colonies de la zone éponyme. Aujourd'hui, face au palais des Colonies de la Porte Dorée, un monument rend hommage à la Mission Marchand et à ses « Noirs combattants ».



La médaille coloniale est une décoration française créée en 1893 pour récompenser la participation à des opérations de guerre, dans une colonie ou un pays de protectorat.

« Des forces dociles et barbares comme il en faudra toujours pour gagner cette partie barbare et inévitable, la guerre... »

Eugène Melchior de Vogüé, *Les Morts qui parlent*, 1899

LA « FORCE NOIRE »

En 1900, les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « combattants indigènes », connues sous le nom de troupes de Marine, passent au ministère de la Guerre sous le nom de troupes coloniales. À partir de 1908, les tirailleurs sénégalais sont engagés dans la campagne du Maroc, première utilisation hors des colonies d'Afrique subsaharienne française ou de Madagascar. Des combattants — tel Mamadou Racine en 1884 —, commencent à être intégrés dans l'encadrement, structurant de plus en plus ces troupes africaines. L'espace colonial s'étend un peu plus avec la création de l'Afrique équatoriale française en 1910, et l'idée s'affirme que ces « troupes noires » pourraient être employées hors du continent africain. C'est dans ce contexte que le général Mangin théorise, dans son ouvrage *La Force noire* (1910) l'utilisation de ces unités. Dans un climat de crainte d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et une partie de l'opinion publique se passionnent pour le projet. Le gouvernement français organise et développe dans le même temps la conscription dans tout l'empire, et notamment en Algérie et dans les « vieilles colonies ».

À la veille du conflit, cette *force* va être glorifiée par la République. Le défilé du 14 juillet, qui se déroule traditionnellement à Longchamp, regroupe, en 1913, toutes ces troupes issues de l'empire colonial. Quand les unités annamites, malgaches et algériennes reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique qui consacre leur reconnaissance, l'emblème du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais reçoit la Légion d'honneur des mains du président de la République, Raymond Poincaré. Il s'agit de la plus haute distinction que la Nation accorde à une unité. Pour être présents à cette cérémonie, les tirailleurs sénégalais ont débarqué à Marseille quelques semaines plus tôt, parfois avec « Madame tirailleur » et leurs enfants, comme en témoigne une série de photographies exceptionnelles. À cette date, les tirailleurs sénégalais comptent au total trente-cinq bataillons, soit trente mille hommes, dont une partie sera engagée un an plus tard au cœur des combats.



1900-1913

LA « FORCE NOIRE »

En 1900, les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « combattants indigènes », connues sous le nom de troupes de Marine, passent au ministère de la Guerre sous le nom de troupes coloniales. À partir de 1900, les tirailleurs sénégalais sont engagés dans la campagne du Maroc, première utilisation hors des colonies d'Afrique subsaharienne française ou de Madagascar. Des combattants — tel **Mamadou Racine** en 1884 —, commencent à être intégrés dans l'encadrement, structurant de plus en plus ces troupes africaines. L'espace colonial s'étend un peu plus avec la création de l'Afrique équatoriale française en 1910, et l'idée s'affirme que ces « troupes noires » pourraient être employées hors du continent africain. C'est dans ce contexte que le général Mangin théorise, dans son ouvrage *La Force noire* (1910) l'utilisation de ces unités. Dans un climat de crainte d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et une partie de l'opinion publique se passionnent pour le projet. Le gouvernement français organise et développe dans le même temps la conscription dans tout l'empire, et notamment en Algérie et dans les « vieilles colonies ».

À la veille du conflit, cette force va être glorifiée par la République. Le défilé du 14 juillet, qui se déroule traditionnellement à Longchamp, regroupe, en 1913, toutes ces troupes issues de l'empire colonial. Quand les unités annamites, malgaches et algériennes reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique qui consacre leur reconnaissance, l'emblème du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais reçoit la Légion d'honneur des mains du président de la République, Raymond Poincaré. Il s'agit de la plus haute distinction que la Nation accorde à une unité. Pour être présents à cette cérémonie, les tirailleurs sénégalais ont débarqué à Marseille quelques semaines plus tôt, parfois avec « **Madame tirailleur** » et leurs enfants, comme en témoigne une série de photographies exceptionnelles. À cette date, les tirailleurs sénégalais comptent au total trente-cinq bataillons, soit trente mille hommes, dont une partie sera engagée un an plus tard au cœur des combats.



MOBILISATION ET « VIEILLES COLONIES »
L'une des revendications majeures dans les « vieilles colonies » — « voyager par des rails au Parlement et Châtelet-Creteil », est un bon dernier règlement du ministre de guerre Poincaré, voté comme par le service militaire. Ceci aboutit à la Réunion en 1905, mais la loi n'est appliquée aux Antilles qu'en 1913. À la veille du conflit, les conscrits rejoignent alors la métropole afin d'être incorporés dans les régiments d'infanterie coloniale à Rochefort, Marseille et Perpignan.



Mamadou Racine est à l'origine de l'engagement des tirailleurs sénégalais dans l'armée française en 1884 sous le nom de « régiment mixte colonial des tirailleurs sénégalais ». Né en 1860, puis lieutenant à « tir indigènes » en 1888, il sera le premier Africain nommé capitaine en 1894, dans l'armée française.



Tirailleurs sénégalais défilant à Paris, photographie, Albert Harth, 1914.



PRODIGES
Une des privautés dont bénéficient les tirailleurs sénégalais, jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, est d'être autorisés à se faire accompagner par leur femme et leurs enfants, aussi bien en cantonnement qu'en campagne. « **Madame tirailleur** » prend alors en charge l'intendance. Il arrive même que les épouses participent aux opérations militaires, approvisionnant leur mari en munitions ou rechargeant les armes, participant alors au risque de combat.



Tirailleurs sénégalais défilant à Paris, photographie, Albert Harth, 1914.



Bois, composition graphique de l'époque, 1908.



Tirailleurs sénégalais sur leur cheval, photographie, 1914.



Courtois de combat, modèle de 1907, adapté de l'épée coloniale, en acier.
L'utilisation du **coups-coups**, arme réglementaire des tirailleurs sénégalais, capable à la fois de réputation de ses combattants d'être et assurer la propagande allemande qui lui dédige comme des à coups sénégalais.

« Dans l'état actuel de l'Europe, la Force noire fait de nous le plus redoutable des adversaires. »

Lieutenant-colonel Mangin, *La Force noire*, 1910

LA GRANDE GUERRE

Dès la déclaration de guerre, en août 1914, dix bataillons de tirailleurs sénégalais rejoignent la France pour participer aux combats sur la Marne et l'Yser. Mais les pertes sont lourdes du fait de l'inexpérience des jeunes recrues, et des pathologies infectieuses. En 1915, de nombreux combattants sont aussi envoyés sur le front d'Orient, dans les Dardanelles ou à Salonique, dans de violentes batailles les opposant aux Turcs. Sur quatre années de conflit, on comptera en Europe cent trente-quatre mille combattants venant d'Afrique Occidentale française et d'A-ÉF, deux mille Somalis et Comoriens (ces derniers servant soit au 12^e bataillon malgache, soit au bataillon somali), et vingt-neuf mille tirailleurs malgaches, auxquels s'ajouteront plus de cinq mille travailleurs. Avec le conflit, le gouvernement choisit d'appeler au combat les soldats des « vieilles colonies » aux côtés des soldats de la métropole, et la majorité des Créoles sert dans les régiments d'infanterie coloniale (RIC). Des Guadeloupéens sont, par exemple, affectés en Orient dans les 3^e et 56^e RIC. De 1914 à 1918, sur les cent mille Antillais et Guyanais recensés, près de dix-sept mille sont dirigés vers les zones des armées. À la Réunion, six mille combattants quitteront l'île, à l'image de l'aviateur Roland Garros. Au total, près de deux mille six cents natifs des « vieilles colonies » ne reviendront pas de la guerre. Quant à la Nouvelle-Calédonie, elle mobilise mille « volontaires » dont un tiers trouve la mort au combat.

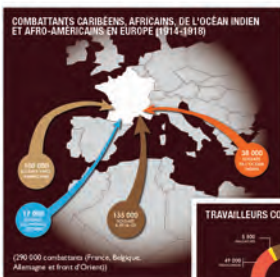
Contrairement à un mythe répandu, ces troupes coloniales ne forment pas la « *chair à canon* » d'une première ligne sacrifiée, et leurs pertes sont égales à celles des poilus français (entre 22 et 24 %). En outre, la rigueur du climat en plus des souffrances physiques et morales, conduit le commandement à relever les Africains pour les faire hiverner dans des camps à Fréjus en Provence ou du Courneau en Aquitaine. En Afrique, aux Antilles et en Guyane, les résistances face à cet « impôt du sang » existent et les refus d'incorporation et les désertions sont nombreux, comme en Afrique de l'Ouest dans la région de Ségou, mais aussi dans l'Ouest-Volta en 1915.



1914-1916

LA GRANDE GUERRE

Dès la déclaration de guerre, en août 1914, dix bataillons de tirailleurs sénégalais rejoignent la France pour participer aux combats sur la Marne et l'Yser. Mais les pertes sont lourdes du fait de l'inexpérience des jeunes recrues, et des pathologies infectieuses. En 1915, de nombreux combattants sont aussi envoyés sur le front d'Orient, dans les Dardanelles **1** ou à Salonique, dans de violentes batailles les opposant aux Turcs. Sur quatre années de conflit, on comptera en Europe cent trente-quatre mille combattants venant d'Afrique Occidentale française et d'A-Éf, deux mille Somalis et Comoriens (ces derniers servant soit au 12^e bataillon malgache, soit au bataillon somali), et vingt-neuf mille tirailleurs malgaches, auxquels s'ajoutent de cinq mille travailleurs **2**. Avec le conflit, le gouvernement choisit d'appeler au combat les soldats des « vieilles colonies » aux côtés des soldats de la métropole, et la majorité des Créoles sert dans les régiments d'infanterie coloniale (RIC). Des Guadeloupéens sont, par exemple, affectés en Orient dans les 3^e et 56^e RIC. De 1914 à 1918, sur les cent mille Antillais et Guyanais recensés, près de dix-sept mille sont dirigés vers les zones des armées. À la Réunion, six mille combattants quitteront l'île, à l'image de l'aviateur **Roland Garros**. Au total, près de deux mille six cents natis des « vieilles colonies » ne reviendront pas de la guerre. Quant à la Nouvelle-Calédonie, elle mobilise mille « volontaires » dont un tiers trouve la mort au combat. Contrairement à un mythe répandu, ces troupes coloniales ne forment pas la « chair à canon » d'une première ligne sacrifiée, et leurs pertes sont égales à celles des poilus français (entre 22 et 24 %). En outre, la rigueur du climat en plus des souffrances physiques et morales, conduit le commandement à relever les Africains pour faire hiverner dans des camps à Fréjus en Provence ou du Courneau en Aquitaine. En Afrique, aux Antilles et en Guyane, les résistances face à cet « impôt du sang » existent et les refus d'incorporation et les désertions sont nombreux, comme en Afrique de l'Ouest dans la région de Ségou, mais aussi dans l'Ouest-Volta en 1915.



«Membres de la légion étrangère d'Algerie pendant la guerre de 1914-1918»

DANS LES DARDANELLES (1915)
L'entrée en guerre de la Turquie aux côtés des Allemands, en octobre 1914, ouvre un front en Orient. Un corps militaire allié débarque aux Dardanelles en avril 1915 avec près de dix mille tirailleurs sénégalais qui réussissent à tenir leurs positions pendant des semaines. À Kérékire, le ministère l'ennemi se retire et il y a de lourdes pertes avant d'être envoyés sur le front de Malédine.



17 soldats de la 1^{re} compagnie (Cherche Histoire, 1914)

LA MOBILISATION DES TRAVAILLEURS COLONIAUX
Les tirailleurs indochinois ne participent pas toujours aux combats, un grand nombre sont affectés à des travaux de maintenance dans les usines, les poudreries, les dépôts de chemin de fer ou dans les formations qui sont chargées de transporter des vivres et de faire fonctionner du matériel. Pour organiser l'effort de guerre et réduire au-delà des combattants, en crise, en décembre 1915, le Service des travailleurs indochinois (STI) est créé par le ministre de la Guerre.



«Soldats de la légion étrangère (Cherche Histoire, 1914)»

PERSONNAGE
Le célèbre aviateur Roland Garros est à Saint-Denis de la Réunion en 1908, il participe avec brio aux combats de la Grande Guerre. Il est prisonnier par les Allemands en 1915, il parvient à s'échapper et continue de participer de nombreux combats. Son avion explosa en vol, en plein combat, en octobre 1918.



«Soldats de la légion étrangère (Cherche Histoire, 1914)»

«L'utilisation d'un jargon commun que les soldats nomment « mar » y'a été, ce est officialisé à travers les manuels d'instruction à destination des jeunes recrues d'Afrique indochinoises, où l'on parle des dizaines de dialectes différents.»



«L'Afrique nous a coûté des monceaux d'or, des milliers de soldats et des flots de sang. Mais les hommes et le sang, elle doit nous le rendre avec usure.»
Adolphe Messimy, *Le Matin*, septembre 1910

AU CŒUR DU CONFLIT : DE BLAISE DIAGNE À LA VICTOIRE

Au total, on estime entre cinq cent cinquante mille et six cent mille le nombre de soldats coloniaux qui sont venus des quatre coins du monde combattre en Europe... sans parler de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies. Ajoutons à cela les deux cent mille « travailleurs coloniaux », et l'on prend la mesure de cet important flux migratoire. Ces soldats ne combattent pas qu'en Europe. En Afrique, les colonies allemandes sont attaquées et deviendront par la suite des mandats français, comme au Cameroun ou au Togo. La visibilité de ces combattants s'accroît sur tout le territoire métropolitain, par le biais, notamment, des milliers de blessés africains et antillais soignés dans les hôpitaux. Photographes et dessinateurs les montrent avec leurs infirmières ou leurs marraines de guerre, contribuant à bâtir cette image du « *sympathique et bon enfant* » tirailleur Y'a bon.

Dès 1916, les pertes humaines subies et une nouvelle révolte dans le nord du Dahomey conduisent le gouvernement à réfléchir à sa stratégie de recrutement. Pourtant, seul le 61^e bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS) se soulève lors des grandes mutineries de 1917. À la demande de Clemenceau, le député du Sénégal Blaise Diagne entre au gouvernement en janvier 1918 en tant que haut-commissaire de la République pour le recrutement en A-OF. Grâce à son action, l'état-major lève plus de trente BTS qui arrivent en France (quarante mille soldats), quatorze de réserve en Algérie et en Tunisie, treize au Maroc, vingt en Orient. Les populations lui font confiance, s'engageant sur les promesses de celui qui avait porté la loi du 29 septembre 1916 reconnaissant définitivement la citoyenneté française aux originaires des « quatre communes » du Sénégal. Sur le front en France, des bataillons s'illustrent particulièrement : les tirailleurs somalis et comoriens lors de la reprise de Douaumont à Verdun en octobre 1916, les Sénégalais à Reims au printemps 1918 ou encore le 12^e bataillon de tirailleurs malgaches, qui se couvre de gloire dans les opérations de l'automne 1918. Des combattants se distinguent aussi individuellement, comme le Guadeloupéen Camille Mortenol ou le Sénégalais Bouna N'Diaye. Mais, si leur bravoure militaire est consacrée et s'ils participent aux défilés de la victoire, l'égalité de statut promise n'en récompensera qu'un petit nombre en Afrique subsaharienne ou à Madagascar.



1916-1918

AU CŒUR DU CONFLIT : DE BLAISE DIAGNE À LA VICTOIRE



LES COMBATS EN AFRIQUE
Les troupes allemandes du Togo et du Cameroun à l'arrière, capitaine des sauts 1914 face aux troupes franco-anglaises. Au Cameroun, les troupes alliées presque deux fois plus nombreuses que les effectifs allemands encerclent le pays et en achèvent la conquête en janvier 1916.



Les troupes allemandes à l'arrière, capitaine des sauts 1914 face aux troupes franco-anglaises.



Le Guinéen **Camille Mortenol**, né à Pointe-à-Pître en 1893, est le premier africain noir de l'École polytechnique. Il participe, en qualité d'officier, à plusieurs compagnies de combattants coloniaux, puis s'illustre lors de la Première Guerre mondiale ayant la charge de la défense antiaérienne de Paris. Il sera promu, en juin 1918, au grade de commandeur de la Légion d'honneur.



Le Guinéen **Blaise Diagne** en tant que chef de bataillon pendant la Première Guerre mondiale.

Au total, on estime entre cinq cent cinquante mille et six cent mille le nombre de soldats coloniaux qui sont venus des quatre coins du monde combattre en Europe... sans parler de ceux qui sont restés mobilisés dans les colonies. Ajoutons à cela les deux cent mille « travailleurs coloniaux », et l'on prend la mesure de cet important flux migratoire. Ces soldats ne combattent pas qu'en Europe. En Afrique, les colonies allemandes sont attaquées et deviendront par la suite des mandats français, comme au Cameroun ou au Togo. La vitalité de ces combattants s'accroît sur tout le territoire métropolitain, par le biais, notamment, des milliers de blessés africains et amérindiens soignés dans les hôpitaux. Photographes et dessinateurs les montrent avec leurs infirmières ou leurs marraines de guerre, contribuant à bâtir cette image du « sympathique et bon enfant » tirailleur. Y'a bon. Dès 1916, les pertes humaines subies et une nouvelle révolte dans le nord du Dahomey conduisent le gouvernement à réfléchir à sa stratégie de recrutement. Pourtant, seul le 6^e bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS) se soulève lors des grandes mutineries de 1917. À la demande de Clemenceau, le député du Sénégal **Blaise Diagne** entre au gouvernement en janvier 1918 en tant que haut-commissaire de la République pour le recrutement en A-O-F. Grâce à son action, l'état-major lève plus de trente BTS qui arrivent en France (quarante mille soldats), quatorze de réserve en Algérie et en Tunisie, treize au Maroc, vingt en Orient. Les populations lui font confiance, s'engageant sur les promesses de celui qui avait porté la loi du 29 septembre 1916 reconnaissant définitivement la citoyenneté française aux originaires des « quatre communes » du Sénégal. Sur le front en France, des bataillons s'illustrent particulièrement : les tirailleurs somaliens et comoriens lors de la reprise de Douaumont à Verdun en octobre 1916, les Sénégalais à Reims au printemps 1918 ou encore le 12^e bataillon de tirailleurs malgaches, qui se couvre de gloire dans les opérations de l'automne 1918. Des combattants se distinguent aussi individuellement, comme le Guadeloupéen **Camille Mortenol** ou le Sénégalais **Bouna N'Diaye**. Mais, si leur bravoure militaire est consacrée et s'ils participent aux défilés de la victoire, l'égalité de statut promise n'en récompensa qu'un petit nombre en Afrique subsaharienne ou à Madagascar.



LES MARRAINES DE GUERRE
Tous au long du conflit, des « marraines de guerre » vont entretenir des correspondances avec les soldats métropolitains et coloniaux. Au Sénégal, de la bonne fado, s'écrivent en rétroscopie deux clichés, animés par les toucouleurs grâce à propos de ces raisons : celui du combattant « restauré » et « sympathique » ; celui de l'homme noir à la serviette blanche.



Blaise Diagne parcourt l'Afrique de l'Ouest avec pour intention mobilisatrice : « En venant le même sang, vous gagnerez les mêmes droits ». Ainsi, les fils de chefs sont promus sous-officiers à titre prévisionnel. On prévoit même de modifier le rôle des chefferies traditionnelles et d'instaurer l'égalité des droits. Sa mission est couronnée de succès en 1918 : soixante-dix mille hommes répondent à l'appel.



Bouna N'Diaye, soldat au 6^e bataillon de tirailleurs sénégalais, décoré de la Légion d'honneur.



Journal de la Journée de l'Armée d'Afrique et des troupes coloniales (1917) de Lucien Juvénat représente des troupes sénégalaises lors de l'assaut d'une position allemande.

« Schœlcher, que tes mânes frémissent, tes vœux les plus chers s'accomplissent, que sombre ou claire soit la peau, pour tous il n'est qu'un seul drapeau. »

Hymne créole, 1916

IMAGES ET IMAGINAIRES AUTOUR DE BANANIA

Le produit Banania naît dans l'esprit du journaliste Pierre Lardet qui en rapporte la recette du Nicaragua. Le premier symbole de la marque est une jeune femme antillaise imaginée par le dessinateur Tishon et la première publicité est éditée en 1914 dans le journal *Excelsior*. Puis, c'est un poilu imaginé par Maurice Leloir qui devient la signature du produit. Enfin, petit à petit, le tirailleur sénégalais s'impose et l'emblème de la marque est créé en pleine guerre, en 1915 par Giacomo de Andreis. Pierre Lardet inscrit alors son produit dans le contexte du conflit en proposant « *pour nos soldats la nourriture abondante qui se conserve* ». Il envoie même des wagons de Banania aux soldats du front. À l'image du tirailleur, son créateur lui adjoint « Y'a bon » en 1917, surnom attribué aux tirailleurs sénégalais lors de la campagne du Maroc en 1908. Le succès de la boisson va croissant au sortir de la guerre et dans le contexte d'occupation par les « troupes noires » de la Ruhr allemande. La marque est partenaire des jeux Olympiques parisiens de 1924 et participe aux expositions coloniales françaises.

Si la Première Guerre mondiale met en contact les populations de la métropole et celles des outre-mer, seule une poignée de démobilisés s'installe en France où la *Revue nègre* de Joséphine Baker (1925) rencontre un succès immense. Des centaines de cartes postales, des vignettes publicitaires, des affiches, des romans et des films vantent la bravoure du fidèle « Y'a bon » dont l'image change en 1935, étant revisitée par Georges Elisabeth qui ne dessine plus que le visage, la cuillère et le slogan. Le mythe est devenu icône. L'image du « grand enfant » s'est fixée à travers « Y'a bon », ce que dénoncera trente-cinq ans après sa création Léopold Sédar Senghor dans un texte célèbre (*Hosties noires*). Ce que dénonceront aussi, en 2011, plusieurs associations obtenant devant les tribunaux l'interdiction par la société Nutrimaine (qui fabrique toujours ce produit centenaire) de reproduire le slogan *Y'a bon*.

ENSEMBLE

PRÉSENCES DES AFRIQUES, DES CARAÏBES ET DE L'OcéAN INDIEN DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

A



REGARD

IMAGES ET IMAGINAIRES AUTOUR DE BANANIA

Le produit Banania naît dans l'esprit du journaliste Pierre Lardet qui en rapporte la recette du Nicaragua. Le premier symbole de la marque est une jeune femme antillaise imaginée par le dessinateur Tishon et la première publicité est éditée en 1914 dans le journal *Excelsior*. Puis, c'est un poilu imaginé par Maurice Leloir qui devient la signature du produit. Enfin, petit à petit, le tirailleur sénégalais s'impose et l'emblème de la marque est créé en pleine guerre, en 1915 par Giacomo de Andreis. Pierre Lardet inscrit alors son produit dans le contexte du conflit en proposant « pour nos soldats la nourriture abondante qui se conserve ». Il envoie même des wagons de Banania aux soldats du front. À l'image du tirailleur, son créateur lui adjoint « Y'a bon » en 1917, surnom attribué aux tirailleurs sénégalais lors de la campagne du Maroc en 1908. Le succès de la boisson va croissant au sortir de la guerre et dans le contexte d'occupation par les « troupes noires » de la Ruhr allemande. La marque est partenaire des jeux Olympiques parisiens de 1924 et participe aux expositions coloniales françaises.

Si la Première Guerre mondiale met en contact les populations de la métropole et celles des outre-mer, seule une poignée de démobilisés s'installe en France où la Revue nègre de Josephine Baker (1925) rencontre un succès immense. Des centaines de cartes postales, des vignettes publicitaires, des affiches, des romans et des films dans le baroque du fidèle « Y'a bon » dont l'image change en 1935, étant revisitée par Georges Eliebeth qui ne dessine plus que le visage, la cuillère et le slogan. Le mythe est devenu icône. L'image du « grand enfant » s'est faite à travers le « Y'a bon », ce que dénoncera trente-cinq ans après sa création Léopold Sédar Senghor dans un texte célèbre (*Hosties noires*). Ce que dénonceront aussi, en 2011, plusieurs associations obtenant devant les tribunaux l'interdiction par la société Nutrinaine (qui fabrique toujours ce produit centenaire) de reproduire le slogan 'Ya bon'.

PERSONNAGE



Léopold Sédar Senghor, exprimant la révolte de « Banania noir » devant l'utilisation caricaturale de l'image du tirailleur, écrit : « Je ne laisserai pas la parole aux méchants, et pas aux gâteux. Je rétablirai pas — non — les bourgeois de mépris tout entier. Partout. Vous n'avez pas des hommes sans poche ridée sans honneur. Mais je déchirerai les rives Banania sur tous les murs de France. » (*Hosties noires*, 1948)



Arrière-plan, avant publication (Paris), 1914.



Des troupes d'occupation allemandes à la fin de la guerre (Paris), 1918.



Paul Deshayes devant le stand de Banania à l'Exposition coloniale de Marseille, une grande coloniale.

BANANIA ET LES EXPOSITIONS COLONIALES
Si l'Exposition coloniale de Marseille en 1922 est un succès pour la marque, dont le stand est illustré par une immense image de tirailleur sénégalais, la véritable reconnaissance arrive avec l'Exposition coloniale de Paris en 1931. D'ailleurs, lors de sa tenue, le président de la République Gaston Doumergue a le tour de s'engager au stand Banania.

PRÉSENCES NOIRES EN MÉTROPOLÉ
Au lendemain du conflit, la population d'origine africaine, asiatique ou océanienne est plus importante et socialement plus diversifiée que les décennies précédentes dans l'hexagone. La population dite « noire » compte alors environ dix mille personnes en métropole, quand les Nord-Africains sont sans doute dix à douze fois plus nombreux en France.



Le centre de la Métropole, 1918.



Ya bon, présent à une grande coloniale, 1917.



Y'a bon et le Miroir, 1915.



Rhum Tira, avant publication (Bordeaux), 1918.



Y'a bon, présent à une grande coloniale, 1917.

L'image du tirailleur sénégalais, le « tirailleur Y'a bon », est tellement populaire que l'on va produire une multitude de produits dérivés à l'aide du caducée au presse-papiers.

« Je déchirerai les rives Banania sur tous les murs de France. »

Léopold Sédar Senghor; *Hosties noires*, 1948

D'UNE GUERRE À L'AUTRE

Le bilan de la guerre est lourd : les pertes s'élèvent à vingt-cinq mille tués et disparus pour l'Afrique occidentale et équatoriale française ; Madagascar, les Comores, les Somalis et la Réunion comptent près de trois mille tués ; les Antilles et la Guyane comptent plus de deux mille disparus. Plusieurs monuments commémoratifs à Nogent-sur-Marne, dont un en hommage « *À la mémoire des soldats noirs morts pour la France* », et un autre aux « *sacrifices des combattants malgaches* » sont élevés. La cathédrale de Dakar, Notre-Dame des Victoires, est également érigée à partir de 1922, en hommage aux Africains « *morts pour la France* ». Mais, pour beaucoup de combattants, ce n'est pas l'égalité attendue. De retour dans les « vieilles colonies », les Créoles sont certes reçus avec les honneurs, comme le signifient les centaines de monuments commémoratifs qui s'édifient, mais une discrimination certaine existe toujours.

La majorité des combattants est rapatriée et seul un petit nombre de démobilisés est restée en France (trois à quatre mille), avec les troupes stationnant dans les garnisons de la métropole (quatre mille cinq cents en 1922, sur un total d'un peu moins de cinquante-deux mille tirailleurs que compte l'armée française). Une école de formation d'officiers indigènes s'ouvre à Fréjus, mais les effectifs restent limités. Dans la Ruhr occupée par les troupes françaises, se développe dès 1919 une propagande dirigée contre les combattants coloniaux et ces unités (malgaches et sénégalaises) sont progressivement retirées. Ces troupes sont envoyées par la suite au Maroc (guerre du Rif en 1925-1926) et au Levant dans les mandats français de la Syrie-Cilicie et du Liban (grande révolte syrienne en 1926).

Au contact de ces formations coloniales, les mentalités ont évolué, ainsi qu'en témoigne la littérature, à l'image de Lucie Cousturier (*Des inconnus chez moi*) ou de René Maran et son roman *Batouala*, prix Goncourt en 1921. Désormais figure incontournable, le soldat colonial est omniprésent dans les grandes expositions coloniales de l'entre-deux-guerres, la littérature impériale, le cinéma ou les manifestations officielles, tel le tricentenaire des Antilles en 1935 ou les salons de la France d'outre-mer de 1935 et 1940.



1919-1939

D'UNE GUERRE À L'AUTRE

Le bilan de la guerre est lourd : les pertes s'élevaient à vingt-cinq mille tués et disparus pour l'Afrique occidentale et équatoriale française : Madagascar, les Comores, les Somalis et la Réunion comptent près de trois mille tués ; les Antilles et la Guyane comptent plus de deux mille disparus. Plusieurs monuments commémoratifs à Nogent-sur-Maine, dont un en hommage « À la mémoire des soldats nés morts pour la France » et un autre aux « sacrifices des combattants malgaches » sont élevés. La cathédrale de Dakar, Notre-Dame des Victoires, est également érigée à partir de 1922, en hommage aux Africains « morts pour la France ». Mais, pour beaucoup de combattants, ce n'est pas l'égalité attendue. De retour dans les « vieilles colonies », les Créoles sont certes reçus avec les honneurs, comme le signifient les centaines de monuments commémoratifs qui s'édifient, mais une discrimination certaine existe toujours.

La majorité des combattants est rapatriée et seul un petit nombre de démobilisés est resté en France (trois à quatre mille), avec les troupes stationnant dans les garnisons de la métropole (quatre mille cinq cents en 1922, sur un total d'un peu moins de cinquante-deux mille tirailleurs que compte l'armée française). Une école de formation d'officiers indigènes s'ouvre à Fréjus, mais les effectifs restent limités. Dans la Ruhr occupée par les troupes françaises, se développe dès 1919 une propagande dirigée contre les combattants coloniaux et ces unités (malgaches et sénégalaises) sont progressivement retirées. Ces troupes sont envoyées par la suite au Maroc (guerre du Rif en 1925-1926) et au Levant dans les mandats français de la Syrie-Cilicie et du Liban (grande révolte syrienne en 1926).

Au contact de ces formations coloniales, les mentalités ont évolué, ainsi qu'en témoigne la littérature, à l'image de Lucie Cousturier (*Des inconnus chez moi*) ou de René Maran et son roman *Batozouk*, prix Goncourt en 1921. Désormais figure incontournable, le soldat colonial est omniprésent dans les grandes expositions coloniales de l'entre-deux-guerres, la littérature impériale, le cinéma et les manifestations officielles, tel le tricentenaire des Antilles en 1935 ou les salons de la France d'outre-mer de 1935 et 1940.



AUX RÉUNIONNAIS MORTS POUR LA FRANCE
Installé dans les années 30 à Les Hauts-de-Seine (commune située dans Les Hauts-de-Seine de la Réunion), le monument (pourrait être de la France) sera également dédié à la question par le titre qui le juge indolent. À la Libération, il est réparé et déplacé mais est arraché de son socle par un cyclone en 1948. Redécouvert en 1948, il est entre autres réhabilité et devient le lieu du souvenir de la Grande Guerre.



LA NOUVE NOIRE (1910-1920)
L'Allemagne développe un long cycle de propagande visant à dévaloriser la « civilisation » de son ennemi. Les soldats de couleur à l'occasion de l'occupation de la Rhénanie en 1919. Cette « Nouvelle Noire » dépeint également leur cruauté, leur bestialité, en dénonçant notamment de prétendus vols. Adolf Hitler recourait d'ailleurs à cette image dans son livre grand succès pour dénoncer la « dégradation, la négrification et la pollution » du sang allemand.



RENCONTRE
Dans le ouvrage *Des inconnus chez moi*, publié en 1920, Lucie Cousturier décrit l'arrivée des troupes algériennes près de chez elle : « Qu'étaient-elles devenues ? [...] Nous ne pouvions plus laisser nos petites filles aller sur les chemins jaunes ces saouages. » Mais, après à priori, elle revint avec jugement et est étonnée de la façon dont les Français aux troupes dans sa ville traitent à posteriori des saouages. Ce livre est un des premiers à poser la question de l'altérité entre les Français de métropole et les soldats indochinois.



MEMORIAL MALGACHE DE NOGENT (1920)
Dans la ville natale de Nogent-sur-Maine s'élève un monument à la mémoire des soldats malgaches. Cette colonie, ornée de mosaïques, est couronnée d'un aigle serpenteur, un emblème du pouvoir royal à Madagascar. Il a été inauguré en 1925, dix-huit ans après la fin de la première guerre mondiale. Le monument est dédié aux combattants de Madagascar et des Comores venus en Europe durant la Grande Guerre.



LA NOUVE NOIRE (1910-1920)
L'Allemagne développe un long cycle de propagande visant à dévaloriser la « civilisation » de son ennemi. Les soldats de couleur à l'occasion de l'occupation de la Rhénanie en 1919. Cette « Nouvelle Noire » dépeint également leur cruauté, leur bestialité, en dénonçant notamment de prétendus vols. Adolf Hitler recourait d'ailleurs à cette image dans son livre grand succès pour dénoncer la « dégradation, la négrification et la pollution » du sang allemand.



RENCONTRE
Dans le ouvrage *Des inconnus chez moi*, publié en 1920, Lucie Cousturier décrit l'arrivée des troupes algériennes près de chez elle : « Qu'étaient-elles devenues ? [...] Nous ne pouvions plus laisser nos petites filles aller sur les chemins jaunes ces saouages. » Mais, après à priori, elle revint avec jugement et est étonnée de la façon dont les Français aux troupes dans sa ville traitent à posteriori des saouages. Ce livre est un des premiers à poser la question de l'altérité entre les Français de métropole et les soldats indochinois.



LE MÉDAILLE ALLEMANDE DE PROPAGANDE CONTRE LES TROUPES COLONIALES (1920)
produite par le général allemand Karl Goetz, est un des outils de la propagande créé autour de la Nouvelle Noire.

« Certains hommes se détachent de la foule et viennent nous serrer les mains. Je les entends dire : "Bravo les tirailleurs sénégalais ! Vive la France !" »

Bakary Diallo, Force-Bonté, 1926

DE LA MOBILISATION AUX *FRONTSTALAGS*

En 1939, à la veille de la mobilisation, les tirailleurs sénégalais comptent dix-neuf régiments dont six en métropole. De septembre 1939 à mars 1940, on achemine en métropole plus de trente-huit mille de ces combattants, alors qu'en Afrique du Nord, vingt mille autres tirailleurs attendent d'embarquer. À la veille de l'armistice, soixante-quatre mille Africains et près de quatorze mille Malgaches sont dans la zone de front. Les « vieilles colonies » ne sont pas en reste, puisque trois mille trois cents Réunionnais ont quitté l'île entre septembre 1939 et juin 1940, tandis que près de quatre mille cinq cents Antillais et Guyanais sont en route ou déjà présents au front dans différentes unités, mais la brièveté des opérations ne permet pas l'envoi de troupes plus conséquentes. On compte même quelques réservistes antillais qui, avides de combattre pour la France, paient eux-mêmes le prix de leur traversée. De nombreux tirailleurs, prisonniers des Allemands, sont massacrés, conséquence directe de vingt ans de propagande raciste en Allemagne (la *Honte noire*). Le 7 juin 1940, à Airaines, la compagnie du capitaine N'Tchoréré du 53^e régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais (RICMS) est anéantie et les survivants exécutés sommairement. À l'heure de la débâcle, on estime les pertes entre six et sept mille combattants africains, des Antilles, de Guyane et de l'océan Indien.

Si le 22 juin 1940, l'armistice met fin à ces massacres et aux combats, elle annonce aussi une période de discrimination. On estime à près de trente-deux mille les soldats noirs en captivité dans les *frontstalags*, ces camps implantés sur le sol français et non en Allemagne pour éviter le contact avec la population allemande. Nombre de soldats noirs et de prisonniers évadés rejoignent la Résistance. En Afrique, des militaires et des fonctionnaires — à l'image du gouverneur du Tchad Félix Éboué —, rejoignent les forces gaullistes. Sur ses traces, au Congo, le bataillon de marche n° 1 (BMI) est le premier d'une série de seize bataillons dans lesquels les tirailleurs africains vont se battre sur tous les théâtres d'opérations de la France libre. Dans les Caraïbes, quelques deux mille cinq cents Antillais, les « dissidents », rallient la France libre, suivis par près de cinq cents Guyanais.

DE L'OCCUPATION À LA LIBÉRATION

En Afrique, le régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) du Tchad s'empare de Koufra en mars 1941 où est scellé le célèbre serment engageant ces hommes à libérer la France et la cathédrale de Strasbourg. Ce fait d'armes annonce une suite d'engagements majeurs, en Abyssinie (avec le BM4 du Cameroun), au Levant et à Bir-Hakeim (avec le BM2 de l'Oubangui-Chari). Après la campagne de Tunisie (novembre 1942-avril 1943), ces combattants africains sont rejoints par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le bataillon de marche des Antilles n°1 (BMA1). En métropole, beaucoup de prisonniers des *frontstalags* ou des GMICR sont employés par les Allemands, alors qu'outre-mer la guerre s'accélère. Deux cents Réunionnais s'engagent et les combattants du 21^e groupe antillais de défense contre avion (GADCA), intégrés à la 1^{re} division française libre (DFL), rejoignent le Corps expéditionnaire français en Italie en avril 1944, avant de participer au débarquement de Provence au cours de l'été, aux côtés des forces alliées. La 9^e division d'infanterie coloniale, à forte dominante africaine, et le 18^e RTS, mènent des combats décisifs sur Toulon et Marseille. La 9^e DIC et la 1^{ère} DFL remontent vers le Nord-Est tandis que la 2^e DB du général Leclerc libère Strasbourg le 23 novembre 1944. En mars et avril 1945, des tirailleurs du régiment d'A-ÉF-Somali et le bataillon de marche des Antilles n°5 se battent pour libérer la poche de Royan. Pendant la campagne de France, les unités sont progressivement « blanchies », et des problèmes de régularisation des soldes, dus aux démobilisations rapides des anciens prisonniers de 1940 libérés des *Frontstalags*, créent des rancœurs et des révoltes. Les autorités françaises répriment immédiatement ces mouvements revendicatifs, comme à Thiaroye, au Sénégal. Dans le même temps, on récompense et distingue, lors des défilés et cérémonies, des unités ainsi que des individualités comme le Guyanais Félix Éboué ou le Martiniquais William Palcy. Plus de dix gradés et tirailleurs coloniaux seront d'ailleurs faits Compagnons de la Libération, et une cinquantaine de médailles de la Résistance seront décernées à des Africains, même si de grands résistants sont oubliés à l'image du Guinéen Addi Bâ. Plusieurs monuments inscrivent dans le paysage ces engagements et sacrifices, comme à Chasselay. Avec les combats de 1940, ce sont près de cent quatre-vingt mille soldats afro-antillais qui auront combattu en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

LES AFRO-AMÉRICAINS SUR LE SOL DE FRANCE

La présence de combattants noirs dans l'armée américaine commence en 1863, en pleine guerre de Sécession, lorsque le président Abraham Lincoln fait appel aux *U.S. Colored Troops*. Durant la Grande Guerre, sur les quatre cent mille mobilisés afro-américains, un quart est envoyé en France (à partir de 1917), et 20 % seulement de ces effectifs sera envoyé au combat. La plus célèbre des unités demeure le 369^e régiment d'infanterie de couleur de l'armée américaine qui sera sous commandement « temporaire » de l'armée française, les officiers américains blancs refusant de les conduire au combat. S'ils seront distingués et honorés par l'état-major français, ces soldats ne participeront pas au défilé parisien de la victoire du 14 juillet 1919. L'état-major américain décide en effet de les rapatrier rapidement, redoutant de voir se reproduire les mutineries d'août 1917 (au Texas), par peur surtout des habitudes qu'ils pourraient prendre d'une armée française qui ne pratique pas la ségrégation. De retour aux États-Unis, ils seront reçus en héros par la communauté afro-américaine. Ce conflit révèle des personnalités de premier plan, comme Eugene Jacques (James) Bullard, le premier aviateur noir de l'histoire, ou l'ambassadeur du jazz le lieutenant noir James Reese Europe.

La ségrégation au sein de l'armée américaine se prolonge et reste forte à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci freine le recrutement des Afro-Américains, les Américains ne souhaitent pas les envoyer au front. Finalement, les soldats noirs vont essentiellement servir dans des unités de soutien, et l'on compte jusqu'à 75 % d'Afro-Américains dans les services logistiques. À Cherbourg, que l'on désigne au cours de l'été 1944 comme le « Chicago en Normandie », dix bataillons ont la charge de la logistique des Alliés. Seule une partie de ces combattants est présente au feu à la fin du conflit, lors de la bataille des Ardennes (1944-1945). Leur histoire et leur mémoire ont été tardivement commémorés aux États-Unis — où la ségrégation raciale dans les forces armées américaines est restée en vigueur jusqu'à la guerre en Corée — et en Europe. Il a fallu attendre 2007, pour qu'un film américain leur rende hommage, *Miracle à Santa Anna*, réalisé par Spike Lee.



GRAND ANGLE

LES AFRO-AMÉRICAINS SUR LE SOL DE FRANCE

PRÉSENTATION



Le premier pilote noir de l'histoire de l'aviation militaire, l'Américain Eugene Jacques Bullard s'engage dans l'armée française pendant la Première Guerre mondiale. Il participe aux combats de la Seconde Guerre mondiale et sera fait chevalier de la Légion d'honneur par le général de Gaulle pour la qualité de ses actions pendant la libération de France.

La présence de combattants noirs dans l'armée américaine commence en 1863, en pleine guerre de Sécession, lorsque le président Abraham Lincoln fait appel aux U.S. Colored Troops. Durant la Grande Guerre, sur les quatre cent mille mobilisés afro-américains, un quart est envoyé en France (à partir de 1917), et 20 % seulement de ces effectifs sera envoyé au combat. Le plus célèbre des unités demeure le 369^e régiment d'infanterie de couleur de l'armée américaine qui sera sous commandement « temporaire » de l'armée française, les officiers américains blancs refusant de le conduire au combat. S'ils seront distingués et honorés par l'état-major français, ces soldats ne participeront pas au défilé parisien de la victoire du 14 juillet 1919. L'état-major américain décide en effet de les rapatrier rapidement, redoutant de voir se reproduire les mutineries d'août 1917 (au Texas), par peur surtout des habitudes qu'ils pourraient prendre d'une armée française qui ne pratique pas la ségrégation. De retour aux États-Unis, ils seront reçus en héros par la communauté afro-américaine. Ce conflit révèle des personnalités de premier plan, comme Eugene Jacques (James) Bullard, le premier aviateur noir de l'histoire, ou l'ambassadeur du jazz le lieutenant noir James Reese Europe. La ségrégation au sein de l'armée américaine se prolonge et reste forte à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci freine le recrutement des Afro-Américains, les Américains ne souhaitant pas les envoyer au front. Finalement, les soldats noirs sont essentiellement servis dans des unités de soutien, et l'on compte jusqu'à 75 % d'Afro-Américains dans les services logistiques. À Cherbourg, que l'on désigne au cours de l'été 1944 comme le « Chicago en Normandie », dix bataillons ont la charge de la logistique des Alliés. Seule une partie de ces combattants est présente au feu à la fin du conflit, lors de la bataille des Ardennes (1944-1945). Leur histoire et leur mémoire ont été tardivement commémorées aux États-Unis — où la ségrégation raciale dans les forces armées américaines est restée en vigueur jusqu'à la guerre en Corée — et en Europe. Il a fallu attendre 2007, pour qu'un film américain leur rende hommage, *Miracle à Santa Anna*, réalisé par Spike Lee.



Les soldats afro-américains à Santa Anna, en Espagne, pendant la Seconde Guerre mondiale. (Photo: Getty Images)



Le 320^e Barrage Balloon Battalion Very Low Altitude (Colored). Les 4 juin 2005, à l'occasion du 65^e anniversaire du débarquement de Normandie, le gouverneur Bayou a décoré de la Légion d'honneur un militaire afro-américain, William Dabney. Seul survivant de cette unité composée quasi exclusivement d'Afro-Américains, ce geste rendait hommage à ces « oubliés » des commémorations.

LE RÉGIMENT DE HARLEM (1918)
Le 369^e régiment d'infanterie, dont les soldats sont surnommés les Harlem Hellfighters, reçoit le croix de guerre le 7 octobre 1918. En moins de six semaines, quatre-vingt-cinq jours et six jours d'accusés prisonniers, ce régiment est l'un des records de participation des unités américaines. Ce régiment, qui dépense deux cents morts, est le premier régiment afro à avoir franchi le Rhin et participé en Allemagne le 12 novembre 1918.

PRÉSENTATION
Le lieutenant noir James Reese Europe, engagé volontaire, en banquette à New York au Club, arrive à Paris le 26 décembre 1918 avec une assistance de musiciens de Harlem et de Porto Rico à bord du Porchment. Avec lui, c'est le jazz qui débarque en Europe. L'un des premiers morceaux joué par cet orchestre — et par celui qu'Earl Bunko appelle le « Morton Luther King de la musique » —, est une version syncopée de La Marseillaise.



Le régiment 369 d'infanterie, lors de sa marche en France pendant la Première Guerre mondiale.



Des soldats afro-américains à Châteauneuf de Chalon, pendant la Première Guerre mondiale.



Illustration de Boubou Soldat.



Deux soldats afro-américains jouant de la musique pendant la Première Guerre mondiale.

1918
En décembre 1918, la 93^e division d'infanterie américaine formée avec des soldats de couleur adopte un insigne avec un canoë à rames bleues et rouges qui rappelle son engagement avec l'armée française. Le drapeau sera réadopté le 15 mai 1942 dans le Pacifique.

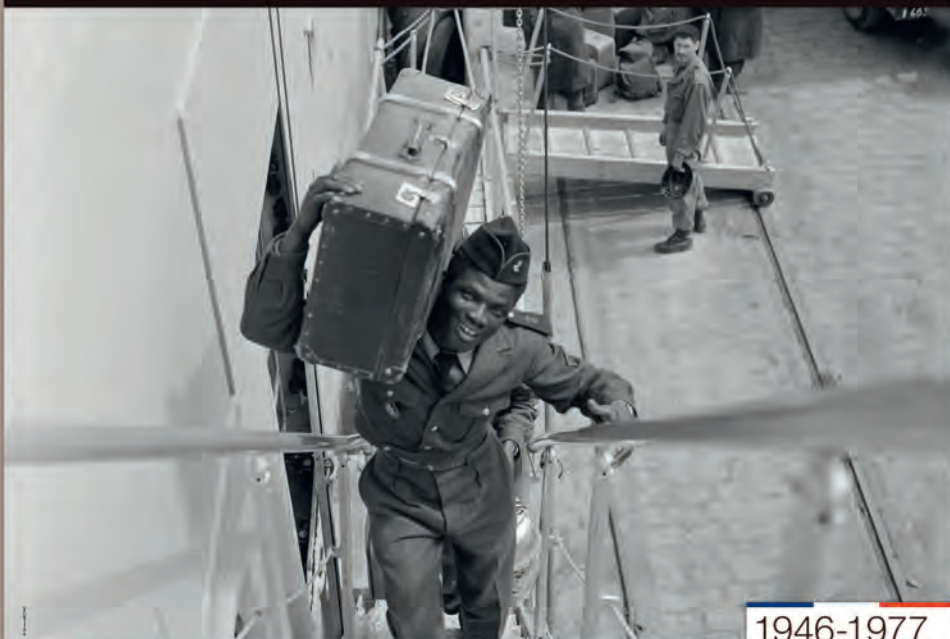
« Les Américains sont indignés de toute intimité publique de femmes blanches avec des Noirs. »

Colonel Linard, Mission française auprès de l'armée américaine, 7 août 1918

DÉCOLONISATIONS ET INDÉPENDANCES

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales pour rétablir son autorité dans toute l'Union française. Des bataillons sont engagés en Algérie, au Maroc, en Tunisie, à Madagascar en 1947 lorsque des révoltes éclatent ou encore à Suez en 1956 dans une opération conjointe avec les Britanniques. La guerre d'Indochine mobilise le plus grand nombre de combattants : des tirailleurs, bien entendu, et des Créoles, qui sont intégrés aux bataillons métropolitains. Ce ne sont pas moins de quatorze bataillons de tirailleurs sénégalais qui sont engagés en Indochine soit soixante mille Africains et pas moins de quatre mille ultramarins, à l'image de Marius Chipotel, présents dans les différentes forces combattantes. L'insurrection de 1954 en Algérie voit l'intervention de huit régiments de tirailleurs, des unités d'artillerie et des services, soit plus de quinze mille hommes au total.

Le temps des indépendances s'annonce en Afrique subsaharienne et à Madagascar en 1960. Dans cette perspective, les autorités françaises décident la création d'une école de formation des officiers des outre-mer pour préparer la mise sur pied des futures armées nationales. En 1958, les unités de tirailleurs changent d'appellation et deviennent des régiments d'infanterie de marine, des régiments interarmes d'outre-mer ou des bataillons autonomes. Dans les Dom-Tom, les appelés se fondent sans distinction dans les forces armées, et la mise en place du Bumidom en 1963 (flux migratoire organisé vers la métropole) fait que les appelés servent tout autant outre-mer, notamment dans les unités de service militaire adapté, que dans l'Hexagone. Lorsque les indépendances africaines sont annoncées, les soldats africains rejoignent le plus souvent leur armée nationale. Beaucoup formeront l'armature des armées de leurs pays respectifs, tel l'adjudant Bourama Dieme, marquant aussi la vie politique de ces états nouvellement indépendants. De fait, sur la quinzaine de pays de l'ex-Afrique française, plus de la moitié a été « dirigée » par d'anciens « cadres indigènes » de l'armée française : l'empereur de Centrafrique Jean Bedel Bokassa, ou encore Étienne Eyadéma Gnassingbé président de la République du Togo de 1967 à 2005 (et, à ce titre, doyen des chefs d'États africains).



1946-1977

DÉCOLONISATIONS ET INDÉPENDANCES

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales pour rétablir son autorité dans toute l'Union française. Des bataillons sont engagés en Algérie, au Maroc, en Tunisie, à Madagascar en 1947 lorsque des révoltes éclatent ou encore à Suez en 1956 dans une opération conjointe avec les Britanniques. La guerre d'Indochine mobilise le plus grand nombre de combattants : des tirailleurs, bien entendu, et des Créoles, qui sont intégrés aux bataillons métropolitains. Ce ne sont pas moins de quatorze bataillons de tirailleurs sénégalais qui sont engagés en Indochine **■** soit soixante mille Africains et pas moins de quatre mille ultramarins, à l'image de **Marius Chipotel**, présents dans les différentes forces combattantes. L'insurrection de 1954 en Algérie voit l'intervention de huit régiments de tirailleurs, des unités d'artillerie et des services, soit plus de quinze mille hommes au total. Le temps des indépendances s'annonce en Afrique subsaharienne et à Madagascar en 1960. Dans cette perspective, les autorités françaises décident la création d'une école de formation des officiers des outre-mer **■** pour préparer la mise sur pied des futures armées nationales. En 1958, les unités de tirailleurs changent d'appellation et deviennent des régiments d'infanterie de marine, des régiments intrarmées d'outre-mer ou des bataillons autonomes. Dans les Dom-Tom, les appelés se distinguent dans les forces armées, et la mise en place du Burundom en 1963 (flux migratoire organisé vers la métropole) fait que les appelés servent tout autant outre-mer, notamment dans les unités de service militaire adapté, que dans l'Hexagone. Lorsque les indépendances africaines sont annoncées, les soldats africains rejoignent le plus souvent leur armée nationale. Beaucoup formeront l'armature des armées de leurs pays respectifs, tel l'adjutant **Bourama Dieme**, marquant aussi la vie politique de ces états nouvellement indépendants. De fait, sur la quinzaine de pays de l'ex-Afrique française, plus de la moitié a été « dirigée » par d'anciens « cadres indigènes » de l'armée française : l'empereur de Centrafrique Jean Bedel Bokassa, ou encore Étienne Eyadéma Gnassingbé président de la République du Togo de 1967 à 2005 (et, à ce titre, doyen des chefs d'États africains).



Le SMA dans les DOM-TOM (1961)

Le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif militaire d'intégration socio-professionnelle destiné aux jeunes des outre-mer. Lancé en 1961 sur Antilles, il est étendu sur 18 des territoires à l'ensemble des déplacements et collections d'outre-mer. Lors de la suppression du Service militaire en 1996, le SMA est maintenu, et l'on prévoit même de doubler le nombre de jeunes formés (jusqu'à six mille candidats) à l'horizon 2016.

Photo de Agnès Dera de Jean-Louis Gagné, 2006, photographie, 100.



PERSONNAGE

Né en 1939 en Casamance, Bourama Dieme est engagé volontaire en 1958. Pensionnaire, il s'engage, puis rejoint les Forces guinéennes. Après guerre, il part sur les Châlons d'Indochine en Indochine, puis en Algérie. L'indépendance du Sénégal le voit poursuivre ses services dans l'armée algérienne. Commandeur de la Légion d'honneur, militaire militaire, titulaire de trois citations, il sera choisi comme parrain par les élèves sous-officiers de l'École Maizeret-École en 2009.

Photo de Bourama Dieme de Jean-Louis Gagné, 2006, photographie, 100.



Photo de 17 régiments d'infanterie pendant la guerre, 1954, photographie, 100.



PERSONNAGE

Le Guadeloupéen Marius Chipotel débarque en Indochine en 1953. Sa valeur au combat lui vaut une première citation et la croix de guerre, avant d'être promu adjudant. Envoyé en Algérie en 1958, il est mortellement blessé à la tête de sa section du régiment de parachutistes coloniaux. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Photo de Marius Chipotel de Jean-Louis Gagné, 2006, photographie, 100.



Photo de Dieme et de ses collègues de Jean-Louis Gagné, 2006, photographie, 100.



L'ÉCOLE DE FREJUS (1966)

Au milieu des années 50, le processus de décolonisation devient irréversible. Les autorités françaises accélèrent alors la formation de sous-officiers sursitaires et militaires et créent l'École de formation des officiers sous-officiers des territoires d'outre-mer (EFOFOTOM), à Frejus en octobre 1956. Jusqu'en 1965, elle accueille huit promotions, soit un peu moins de trois cents élèves officiers de quinze pays différents.



Photo de Bourama Dieme de Jean-Louis Gagné, 2006, photographie, 100.



Photo de Bourama Dieme de Jean-Louis Gagné, 2006, photographie, 100.



« J'étais prisonnier, évadé, débarquement canal de Suez au temps de Nasser. Je suis allé partout. Toutes les campagnes de la France. »

Adjutant Bourama Dieme, 1993

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES PENSIONS

Il existe trois types de pensions militaires différentes : la pension de retraite des militaires (dont les bénéficiaires ne sont pas forcément d'anciens combattants), la retraite du combattant (attribuée à ceux qui ont combattu dans l'Armée française) et la pension militaire d'invalidité. Depuis une loi du 26 décembre 1959, les soldats des colonies, devenus « étrangers » suite aux décolonisations, ne bénéficient pas des mêmes droits que leurs frères d'armes français et leurs pensions ont été progressivement « cristallisées », c'est-à-dire gelées, alors que certains ont reçu une somme unique et forfaitaire. Jusqu'en 1975, la situation ne déclenche aucun mouvement de protestation, mais l'inflation vient bouleverser cet équilibre précaire. L'écart entre l'Afrique et la France devient alors très important. Rapidement, la « dé cristallisation des pensions » est revendiquée par les anciens militaires, tel Amadou Diop, assistés en cela par le Conseil national pour les droits des anciens combattants d'outre-mer (créé en 1994). Ces actions vont permettre d'obtenir, suite à l'arrêt du 30 novembre 2001 du Conseil d'État, une première revalorisation des pensions versées aux anciens militaires, en tenant compte du niveau de vie de chaque pays. En 2003, une revalorisation de la retraite du combattant est également décidée. En 2007, juste après le succès du film *Indigènes* qui stigmatise sur cette inégalité de traitement, la France procède à une revalorisation bénéficiant à cinquante-sept mille titulaires de la retraite du combattant et à dix-huit mille titulaires de pensions militaires d'invalidité.

En 2010, l'« égalité imparfaite » de 2007 est remise en débat, notamment par l'association Les Oubliés de la République, car les mesures n'ont porté que sur la retraite du combattant. La France s'engage, à l'heure des défilés commémoratifs sur les Champs-Élysées, à faire en sorte que tous les anciens militaires des colonies (sans référence au niveau de vie de ces anciennes colonies) puissent désormais bénéficier des mêmes prestations que leurs frères d'armes français. Ces débats ont aussi permis de rendre visible ces anciens combattants, dont l'histoire s'estompe à mesure que leurs rangs s'éclaircissent. Appuyée sur les travaux d'historiens, chercheurs ou réalisateurs, une mémoire émerge désormais, relayée par les manuels scolaires, les médias et les déclarations officielles. Depuis une décennie, on rend hommage par la construction (ou reconstruction) de monuments commémoratifs en Afrique ou en Europe à ces soldats d'outre-mer qui ont combattu sous le drapeau français.



1962-2012

LES ANCIENS COMBATTANTS ET LES PENSIONS

Il existe trois types de pensions militaires différentes : la pension de retraite des militaires (dont les bénéficiaires ne sont pas forcément d'anciens combattants), la retraite du combattant (attribuée à ceux qui ont combattu dans l'Armée française) et la pension militaire d'invalidité. Depuis une loi du 26 décembre 1959, les soldats des colonies, devenus « étrangers » suite aux décolonisations, ne bénéficient pas des mêmes droits que leurs frères d'armes français et leurs pensions ont été progressivement « cristallisées », c'est-à-dire gelées, alors que certains ont reçu une somme unique et forfaitaire. Jusqu'en 1975, la situation ne déclenche aucun mouvement de protestation, mais l'inflation vient bouleverser cet équilibre précaire. L'écart entre l'Afrique et la France devient alors très important. Rapidement, la « décriminalisation des pensions » est revendiquée par les anciens militaires, tel **Amadou Diop**, assistés en cela par le Conseil national pour les droits des anciens combattants d'outre-mer (créé en 1994). Ces actions vont permettre d'obtenir, suite à l'arrêt du 30 novembre 2001 du Conseil d'État, une première revalorisation des pensions versées aux anciens militaires, en tenant compte du niveau de vie de chaque pays. En 2003, une revalorisation de la retraite du combattant est également décidée. En 2007, juste après le succès du film *Indigènes* qui stigmatise sur cette inégalité de traitement, la France procède à une revalorisation bénéficiant à cinquante-sept mille titulaires de la retraite du combattant et à dix-huit mille titulaires de pensions militaires d'invalidité. En 2010, l'*« égalité imparfaite »* de 2007 est remise en débat, notamment par l'association Les Oubliés de la République, car les mesures n'ont porté que sur la retraite du combattant. La France s'engage, à l'heure des défilés commémoratifs sur les Champs-Élysées, à faire en sorte que tous les anciens militaires des colonies (sans référence au niveau de vie de ces anciennes colonies) puissent désormais bénéficier des mêmes prestations que leurs frères d'armes français. Ces débats ont aussi permis de rendre visible ces anciens combattants, dont l'histoire s'estompe à mesure que leurs rangs s'éclaircissent. Appuyée sur les travaux d'historiens, chercheurs ou réalisateurs, une mémoire émerge désormais, relayée par les manuels scolaires, les médias et les déclarations officielles. Depuis une décennie, on rend hommage par la construction (ou reconstruction) de monuments commémoratifs en Afrique ou en Europe à ces soldats d'outre-mer qui ont combattu sous le drapeau français.

FRANCE

Tout à la plainte déposée en 1991 par un ancien sergent-chef sénégalais, Amadou Diop, le Conseil d'État sanctionne cinq ans plus tard le gouvernement pour son refus de revaloriser la pension militaire de sa retraite (dans trois tranches que c'est Daniel Inoué, le Conseil d'État, qui ferait Diop, estime que la cristallisation constitue une discrimination. Le gouvernement décide alors d'indiquer « particulièrement » les pensions sur le pouvoir d'achat des pays d'origine.



LES ARMÉES AFRICAINES SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES (2010)

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance de ces anciennes colonies en Afrique subsaharienne, dans l'océan Indien, la France porte les armées de l'époque à l'avant le traditionnel défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées. Près de cinq cents soldats africains défilent devant les autorités et les Parisiens.



LES MONUMENTS AUX HÉROS DE L'ARMÉE NOIRE (1924-2014)

Quelques mois après l'édification du monument, à la mémoire des soldats noirs morts pour la France au Nigeria, au Maroc, un monument aux héros de l'armée noire est inauguré à Bamako le 3 janvier 1924. Six mois plus tard, une médaille du mouvement est également créée à Bamako, au plus près de l'action franc. Ce dernier est déposé par les troupes allemandes en 1942, dix ans après que les mouvements anglo-français ont permis l'arrivée du général Margel, le père de la « force noire ».



Ces exemplaires de dérapage du 1^{er} RTI, ordonne pour les titres de guerre militaire du 1^{er} RTI, ont été fabriqués. Ils ont été commandés à l'époque par le 21^e régiment d'infanterie de marche, en l'honneur de l'État-major des Forces armées sénégalaises.



« Jusqu' alors oubliés de la République, la France reconnaît enfin la bravoure dont ces hommes ont fait preuve au service de notre pays et met fin à une situation indigne. »

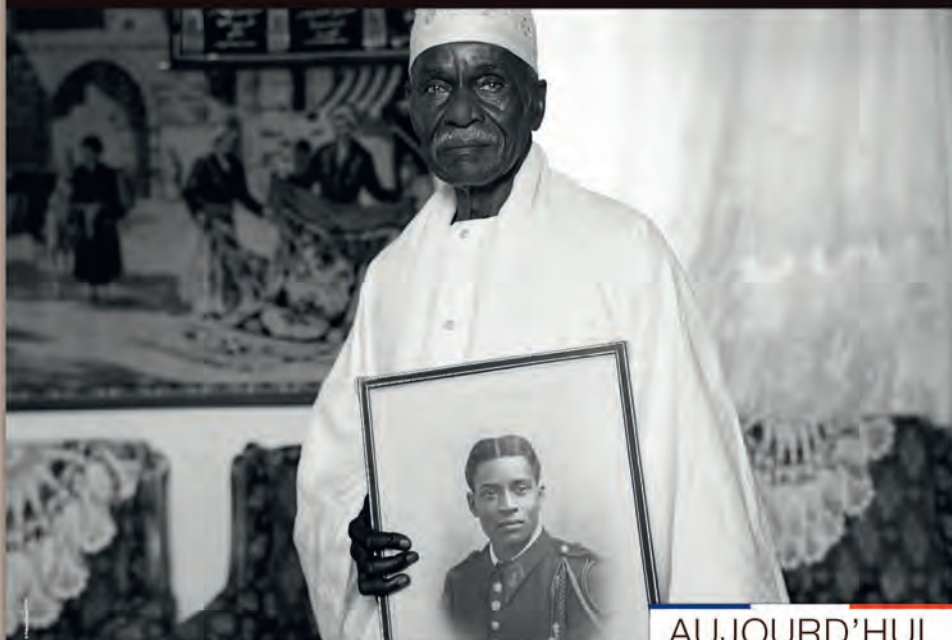
Naima Charai et Alain Rousset, juillet 2010

MÉMOIRE ET COMMÉMORATIONS

Notre époque voit la multiplication des publications et des commémorations sur le thème de ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer. Il y a vingt ans, la construction du mémorial de Fréjus ouvre un cycle. Par la suite, la célébration du 150^e anniversaire de la création des tirailleurs sénégalais en 2007, suivie par l'exposition itinérante *La Force noire* (en France et en Afrique à partir de 2008), sont des étapes essentielles de la redécouverte de ce passé commun. Les mémoires individuelles deviennent visibles, telle celle de Valentin Lindor, le dernier poilu martiniquais, celles des anciens combattants en portraits dans l'exposition *Le tirailleur et les trois fleuves* (1998), ou encore dans le documentaire-hommage aux dissidents d'Euzhan Palcy.

Au-delà de ce récit mis en histoire, il s'agit aussi de laisser parler les lieux. C'est, par exemple, l'inscription de la mosquée de Cais (construite en 1928-1930) à la liste des monuments historiques en 1987, mais c'est aussi l'hommage aux morts : en 1966, une opération de regroupement des corps a lieu, ce qui permet de transférer près de cinq mille huit cents corps dans la nécropole nationale de Luynes, près d'Aix-en-Provence. Depuis, ces lieux s'inscrivent au cœur de notre patrimoine commun et la France devient une *terre de mémoire*. Au sein de l'armée française, on entretient ce souvenir : chaque mois de mai, la Fédération des Anciens des troupes de marine organise une journée en hommage aux soldats d'outre-mer. Tradition et sauvegarde du patrimoine militaire s'organisent : le souvenir du 33^e régiment d'infanterie de marine, héritier du 33^e régiment d'infanterie coloniale est préservé aux Antilles, et il existe toujours un régiment de marche du Tchad (à Meyenheim) au sein de l'armée française.

Désormais, il s'agit aussi de dépasser les souvenirs tragiques, sans les occulter. Par exemple, la répression de la mutinerie de Thiaroye est désormais étudiée et les autorités françaises y portent désormais un regard lucide. Au Sénégal, depuis 2004, on commémore cet événement lors de la Journée du tirailleur. Le président de la République française, François Hollande, est le premier homme politique français à avoir rappelé officiellement cette tragédie dans son discours du 12 octobre 2012 à Dakar. Une page, *commune*, d'histoire s'ouvre pour bâtir une mémoire partagée.



AUJOURD'HUI

MÉMOIRE ET COMMÉMORATIONS

Notre époque voit la multiplication des publications et des commémorations sur le thème de ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer. Il y a vingt ans, la construction du mémorial de Fréjus ouvre un cycle. Par la suite, la célébration du 150^e anniversaire de la création des tirailleurs sénégalais en 2007, suivie par l'exposition itinérante *La Force noire* (en France et en Afrique à partir de 2008), sont des étapes essentielles de la redécouverte de ce passé commun. Les mémoires individuelles deviennent visibles, telle celle de **Valentin Lindor**, le dernier poilu martiniquais, celles des anciens combattants en portraits dans l'exposition *Le traitleur et les trois fleuves* (1998), ou encore dans le documentaire-hommage aux dissidents d'**Euzhan Palcy**.

Au-delà de ce récit mis en histoire, il s'agit aussi de laisser parler les lieux. C'est, par exemple, l'inscription de la mosquée de Cais (construite en 1928-1930) à la liste des monuments historiques en 1987, mais c'est aussi l'hommage aux morts : en 1966, une opération de regroupement des corps a lieu, ce qui permet de transférer près de cinq mille huit cents corps dans la nécropole nationale de Luynes, près d'Aix-en-Provence. Depuis, ces lieux s'inscrivent au cœur de notre patrimoine commun et la France devient une terre de mémoire. Au sein de l'armée française, on entretient ce souvenir : chaque mois de mai, la Fédération des Anciens des troupes de marine organise une journée en hommage aux soldats d'outre-mer. Tradition et sauvegarde du patrimoine militaire s'organisent : le souvenir du 33^e régiment d'infanterie de marine, héritier du 33^e régiment d'infanterie coloniale est préservé aux Antilles, et il existe toujours un régiment de marche du Tchad (à Meyenheim) au sein de l'armée française.

Désormais, il s'agit aussi de dépasser les souvenirs tragiques, sans les occulter. Par exemple, la répression de la mutinerie de Thiaroye est désormais étudiée et les autorités françaises y portent désormais un regard lucide. Au Sénégal depuis 2004, on commémore cet événement lors de la Journée du tirailleur. Le président de la République française, François Hollande, est le premier homme politique français à avoir rappelé officiellement cette tragédie dans son discours du 12 octobre 2012 à Dakar. Une page, commune d'histoire s'ouvre pour bâtir une mémoire partagée.



Le mémorial de Fréjus dédié aux tirailleurs sénégalais morts pendant la Première Guerre mondiale. Photographie de Philippe Guenot, 2008.



Le président de la République française, François Hollande, lors de sa visite à la nécropole nationale de Luynes, le 12 octobre 2012. Photographie de Philippe Guenot, 2012.



Le Martiniquais Valentin Lindor, né en 1918, est le dernier des tirailleurs sénégalais. Il a servi pendant la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale. Il est le dernier des tirailleurs sénégalais encore en vie. Photographie de Philippe Guenot, 2008.

150^e ANNIVERSAIRE DE LA « FORCE NOIRE » (2007)
À l'occasion de la commémoration des combats de Bazelle (1870), 60^e anniversaire des troupes de marine, et du 150^e anniversaire de la création des tirailleurs sénégalais (1857), la France rend un hommage solennel à la « Force noire ». Une cérémonie solennelle, présidée par le secrétaire d'État à la Défense, charge des Anciens combattants, est organisée, le 31 août et le 1^{er} septembre 2007, en présence de trente-quatre anciens tirailleurs.



Le président de la République française, Nicolas Sarkozy, lors de sa visite à la nécropole nationale de Luynes, le 12 octobre 2012. Photographie de Philippe Guenot, 2012.

EDITION COLLECTIVE
PARCOURS DE DISSIDENTS
de Euzhan Palcy

En 2005, le documentaire *Parcours de dissidents* de la réalisatrice martiniquaise Euzhan Palcy met en lumière la longévité des tirailleurs sénégalais, de ces jeunes Antillais qui, après avoir fait leurs bagages de sang, ont été déportés de Fort-Déa aux États-Unis, avant de rentrer pour l'Afrique du Nord. Ignorés par la métropole et méconnus de la mémoire officielle, ils deviennent leur place dans notre histoire nationale.



Le président de la République française, François Hollande, lors de sa visite à la nécropole nationale de Luynes, le 12 octobre 2012. Photographie de Philippe Guenot, 2012.



En 1960, l'armée sénégalaise adopte, afin de marquer sa liaison avec les anciens tirailleurs, le port de la fourragère sur les uniformes de cette division qui avait été renforcée de 40^e tirailleurs de tirailleurs sénégalais par la République française en mars 1919.

« Par deux fois, le sang africain a été versé pour la liberté du monde et je ne l'oublierai jamais. »

François Hollande, discours de Dakar, 12 octobre 2012

NOUVEAUX ENJEUX ET VISIBILITÉS ACTUELLES

L'assassinat des militaires Imad Ziaten, Abel Chennouf et Mohamed Legouad par Mohamed Merah, en mars 2013, a souligné aux yeux de l'opinion, au-delà de l'acte criminel, le visage « issu de la diversité » de l'armée française. Avec la suspension du service national obligatoire (1996) et la professionnalisation de l'armée, cette présence s'est prolongée. On estime — en l'absence de chiffres précis puisque les statistiques ethniques sont interdites — que cette population issue de l'immigration représenterait environ 15 % des effectifs militaires (contre plus de 30 % de soldats afro-américains et hispaniques aux États-Unis). Aux États-Unis, on favorise un « recrutement ethnique » ; au Royaume-Uni, il existe des équipes de recrutement issues des « minorités ethniques » et un système de quotas baptisé *Plan d'action pour l'égalité des chances* ; aux Pays-Bas, on cible directement des « minorités ethniques ». Si la France a mis en place plusieurs programmes d'intégration et de lutte contre les discriminations, ce type de politique affirmée en matière de recrutement n'existe pas.

En France, néanmoins, on trouve au sein de l'armée de l'air la possibilité d'un contrat d'engagement de trois ans, renouvelable, destiné aux jeunes défavorisés, et, en 2008, un programme d'égalité des chances a été mis en place. Pour ces efforts, l'armée de terre s'est vue décernée, en 2013, le « Prix de la diversité » par l'association Tolède. Mais il n'existe pas encore de politique globale en faveur des diversités des origines, même si ces atouts sont reconnus, notamment lors des interventions en dehors du territoire national. En outre, ces soldats, en particulier ceux d'origine ou de confession musulmane, peinent parfois à faire reconnaître qu'ils sont pleinement français, du fait du soupçon de « double allégeance » et de l'émergence du radicalisme islamique ; il reste donc de nombreux efforts à entreprendre quant à la promotion de ces soldats. Depuis des décennies, dans le Jardin d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne, un hommage est désormais rendu tous les ans à cette armée historiquement composée de populations très diverses.



Jean-François Besson et Gilles Perrier, photographie, Nabilou, 2012

NOUVEAUX ENJEUX ET VISIBILITÉS ACTUELLES

L'assassinat des militaires Imad Ziaten, Abel Chenouf et Mohamed Legouad par Mohamed Merah, en mars 2013, a souligné aux yeux de l'opinion, au-delà de l'acte criminel, le visage « issu de la diversité » de l'armée française. Avec la suspension du service national obligatoire (1996) et la professionnalisation de l'armée, cette présence s'est prolongée. On estime — en l'absence de chiffres précis puisque les statistiques ethniques sont interdites — que cette population issue de l'immigration représenterait environ 15 % des effectifs militaires (contre plus de 30 % de soldats afro-américains et hispaniques aux États-Unis). Aux États-Unis, on favorise un « recrutement ethnique » : au Royaume-Uni, il existe des équipes de recrutement issues des « minorités ethniques » et un système de quotas baptisé *Plan d'action pour l'égalité des chances* ; aux Pays-Bas, on cible directement des « minorités ethniques ». Si la France a mis en place plusieurs programmes d'intégration et de lutte contre les discriminations, ce type de politique affirmée en matière de recrutement n'existe pas. En France, néanmoins, on trouve au sein de l'armée de fait la possibilité d'un contrat d'engagement de trois ans, renouvelable, destiné aux jeunes défavorisés, et, en 2008, un programme d'égalité des chances a été mis en place. Pour ces efforts, l'armée de terre s'est vue décernée, en 2013, le « Prix de la diversité » par l'association Tolède. Mais il n'existe pas encore de politique globale en faveur des diversités des origines, même si ces atouts sont reconnus, notamment lors des interventions en dehors du territoire national. En outre, ces soldats, en particulier ceux d'origine ou de confession musulmane, peuvent parfois faire reconnaître qu'ils sont pleinement français, du fait du soupçon de « double allégeance » et de l'émergence du radicalisme islamique ; il reste donc de nombreux efforts à entreprendre quant à la promotion de ces soldats. Depuis des décennies, dans le Jardin d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne , un hommage est rendu tous les ans à cette armée historiquement composée de populations très diverses.

LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES DE LA FRANCE (ÉTÉ 2013)



LE JARDIN DE NOGENT

Dans le bois de Vincennes, le jardin d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne des divers mouvements liés à la Grande Guerre. Une plaque conserve la mémoire de la première mascotte de France lors de l'hôpital militaire de la Grande guerre, et un obélisque a été dressé en mémoire des soldats coloniaux. Tout autour, monuments, statues, mâchets et aux combattants morts à l'étranger, ont été ouverts un des grands lieux de mémoire de la République.

Jean-François Besson et Gilles Perrier, photographie, Jean-François Besson, 2012



Le général de brigade Christian Baudouin, chef de corps de la 1^{re} brigade de combat de la 1^{re} division blindée, en 2006. (Photo: Gilles Perrier, photographie, Jean-François Besson, 2012)



Logotype de l'Association Française des Anciens Combattants des Outre-Mers (AFACO). (Photo: Gilles Perrier, photographie, Jean-François Besson, 2012)



Le 1^{er} régiment étranger de parachutistes (1^{er} REP) à l'été 2013. (Photo: Gilles Perrier, photographie, Jean-François Besson, 2012)



Les soldats de la 1^{re} division blindée, photographie, Nabilou, 2012



Monument à Nogent-sur-Marne, photographie, Gilles Perrier, 2012

« Il est opportun que l'armée soit la plus proche possible de l'image de la nation. »

Général Bruno Cuhe, *Libération*, 2006



Fundación Lilian Thuram
Educación contra el racismo